

Dol de Bretagne, le 28 octobre 2025,

Le Président de la Communauté de communes, A Mesdames et Messieurs les conseillers(ères) communautaires,

Madame, Monsieur, le (la) conseiller(ère) de la Communauté de communes,

J'ai l'honneur de vous convier à la séance du Conseil communautaire, qui aura lieu le :

Jeudi 6 novembre 2025 à 18h30 Salle polyvalente - Baguer-Pican

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance précédente en date du 18 septembre 2025

- 1. Pôle Aménagement et Développement Service Aménagement et Cadre de vie Lotissement « La Croix Ban » à TRANS-LA-FORÊT Tranche 2 Vente du lot n° 18 au profit de Mme GAGIC Nathalie
- 2. Pôle Aménagement et Développement Service Aménagement et Cadre de vie Prolongation de la convention-cadre avec l'Etablissement Public Foncier Régional jusqu'au 31 juillet 2027
- 3. Pôle Ressources Service Finances Budget Général Fixation des modalités de remboursement des frais de formation par les communes
- 4. Pôle Ressources Service Finances Attributions de compensations définitives 2025 et provisoires 2026
- 5. Pôle Ressources Service Ressources Humaines Modification du tableau des effectifs
- 6. Pôle Ressources Service Ressources Humaines Création d'un emploi non permanent à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet Chargé·e de mission système d'endiguement
- 7. Pôle Ressources Service Ressources Humaines Complémentaire Santé Modification de la forme juridique et adhésion à la convention de participation Prévoyance du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine
- 8. Pôle Ressources Service Affaires Juridiques Compte-rendu des délégations accordées au Président et au Bureau pour la période du 01/08/2025 au 30/09/2025

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, le (la) conseiller(ère) de la Communauté de communes, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Président Denis RAPINEL

COMMUNAUTE

OMMUNES





Le Conseil communautaire compte 41 conseillers(ères) communautaires titulaires, et 7 conseillers(ères) communautaires suppléant(e)s.

Communes	Nombre de conseillers (accord local)	Titulaires	Suppléants
Dol de Bretagne	8	Denis RAPINEL. Stéphanie CHEREL. Julien LEVERGNEUX Odile JOUQUAN Xavier COADIC Charlotte GREGOIRE Jérôme DOLBOIS Marie-Odile MABILE	-
Pleine-Fougères	4	Louis THEBAULT Sylvie PIGEON Didier BRUNE Marilyne TRECAN	-
Baguer-Morvan	3	Olivier BOURDAIS Sylvie COMMEREUC Gilles LEBRET	-
Baguer-Pican	3	Sylvie DUGUEPEROUX David GUILLOUX Eliane MASSON	-
Epiniac	2	Sylvie RAME-PRUNAUX Jean-Louis DESPRES	-
Roz-Landrieux	2	François MAINSARD Marie-José CAILLET	-
Cherrueix	2	Jean-Michel TAILLEBOIS Audrey BEREST	-
Mont-Dol	2	Marie-Elisabeth SOLIER Didier ROBINARD	-
La Boussac	2	Christine FAUVEL David VIGOUR	-
Saint-Broladre	2	Jean-François GOBICHON Delphine COLUSSI	-
Le Vivier-sur-Mer	2	Clarisse BARATAUD Arnaud VETTIER	-
Roz-sur-Couesnon	2	Christophe FAMBON Marie-Jeanne HENRI	-
Sougeal	1	Rémi CHAPDELAINE	Amyra DURET
Trans-la-Forêt	1	Janine LEJANVRE	Elisabeth BOURDIN
Sains	1	Nicolas BATHELLIER	Jean-Marie TASSEI
Saint-Marcan	1	Louis LEPORT	Xavier LEBRET
Broualan	1	André DAVY	Stéphane CHAPROI
Saint-Georges-de Gréhaigne	1	Jean-Pierre HERY	Jean-Pierre ROUXE
Vieux-Viel	1	Gérard DUFEU	Brigitte BARBIER

17 rue de la Rouelle 35120 Dol de Bretagne Tél. : 02 99 80 90 57 - info@ccdol-baiemsm.bzh



Pour les communes de moins de 1 000 habitants, le maire est seul(e) conseiller(ère) communautaire, et son (sa) suppléant(e) est le (la) 1^{er} adjoint(e). Ordre du tableau.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers(ères) communautaires ne disposent pas de suppléant(e)s. Dans ce cas, en cas d'empêchement, vous êtes invité(e) à donner une procuration de vote à un(e) autre conseiller(ère) communautaire titulaire de votre choix.

Merci de prévenir les services de la Communauté de communes (02.99.80.90.57) de cette procuration avant le déroulement de la séance.

PROCURATION DE VOTE
Je soussigné(e)
Agissant en qualité de conseiller(ère) communautaire titulaire,
Empêché(e) d'assister à la réunion du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel
qui se tiendra le
à
Donne pouvoir pour me représenter et émettre tout vote en mon nom à :
, conseiller(ère) communautaire titulaire.
Fait à,
le
Signature